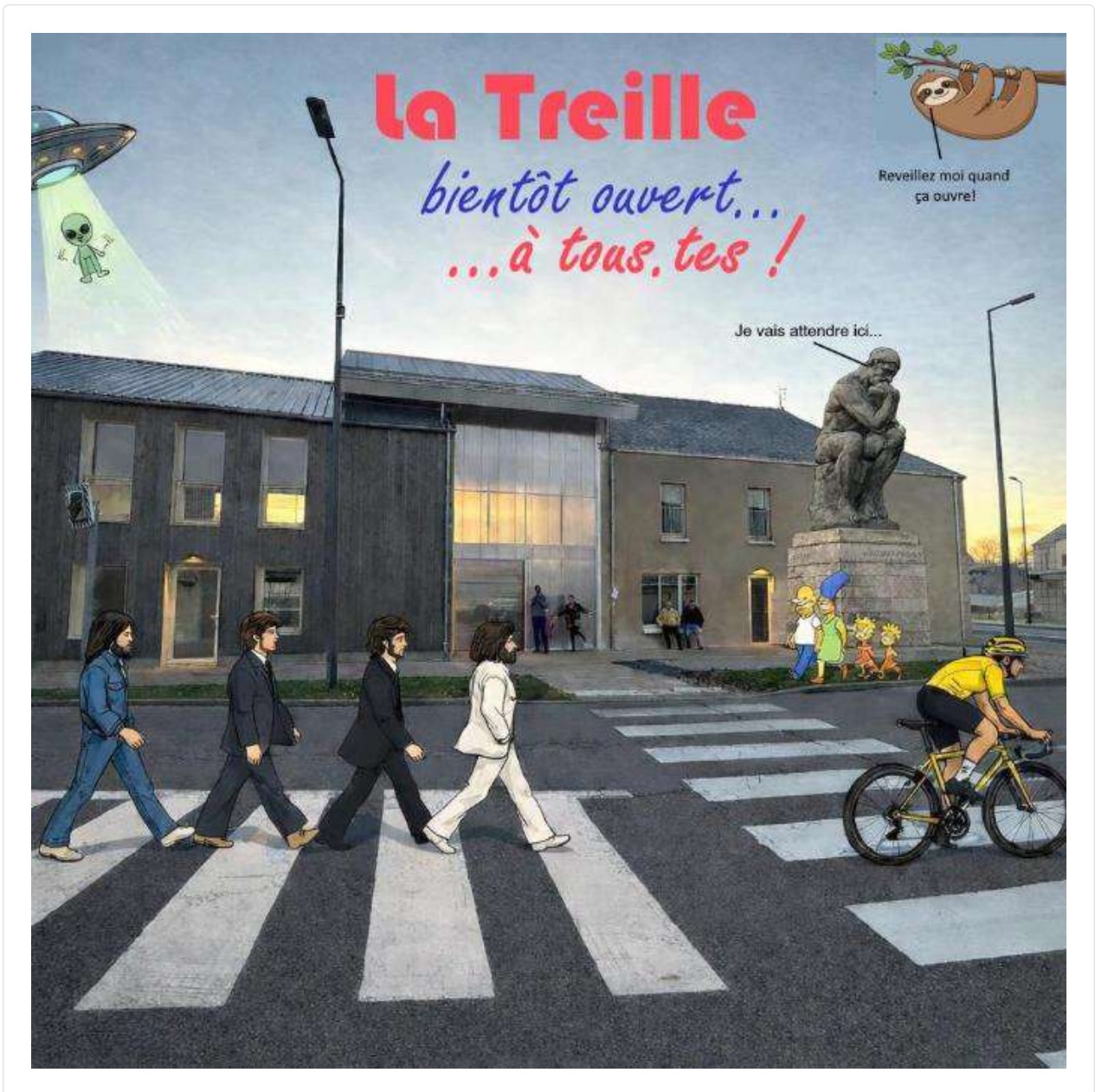




InfoLettre - Mars 2026



Bonjour à tous·tes,

Non, nous ne sommes pas partis chercher un air plus sec sous d'autres contrées...

Ces dernières semaines ont été bien occupées sur l'avancement de plusieurs points importants pour l'ouverture du **tiers-lieu**...

Nous y sommes presque !

Les dernières étapes importantes ayant eu lieu:



Visites du site :

Cela a permis de s'appropriier les espaces et on peut vous confirmer que l'on va pouvoir faire de chouettes choses tous ensemble à la Treille !

Échanges avec la mairie pour la rédaction de la convention d'occupation et pour porter chance à ce nouveau lieu, elle a été signée le vendredi 13 février !





**Rencontre avec le
repreneur du café ,**
Les travaux avancent bien,
vivement l'ouverture de ce
super lieu convivial !!

C'est donc avec une **immense joie** et beaucoup
d'impatience que l'on peut vous annoncer une
ouverture du Tiers-Lieu courant mai (en même temps que le
café).

Sommaire de l'info-lettre :

- Rappel de nos valeurs
- Présentation des différents espaces du lieu
- Organisation et animation du tiers Lieu
- Focus sur le Co working

**Bonne lecture, merci de répondre
aux sondages présents dans la
lettre...et à très vite!**

*N'hésitez pas à prendre contact si besoin sur
asso@latreille44.fr*



Rappel

Tout d'abord, il paraît important de **rappeler les valeurs de l'association "La treille - Maison du temps partagé"**.

- L'association fonde son action sur les principes suivants : ouverture à tous les publics, participation citoyenne, solidarité, coopération, respect et engagement territorial.
- Nous avons comme ambition, par les différentes animations et évènements, de favoriser le lien social, de soutenir les initiatives locales, de lutter contre l'isolement, d'encourager l'engagement citoyen, de contribuer à l'animation du territoire et valoriser le patrimoine communal.
- Les différents évènements s'adressent prioritairement aux habitants de la commune de Treillières, familles, seniors, jeunes, personnes isolées, aux associations ainsi qu'aux entrepreneurs et entreprises locales.
- L'association abordera plusieurs thématiques orientées vers l'économie circulaire et mènera, dans un travail coconstruit avec les membres de l'association, des animations autour des thématiques suivantes : culturelle et sociale, de solidarité et d'entraide, citoyenneté et environnement, travail et initiatives locales...

La Treille sera un lieu fait par les [habitants.es.es](#) pour les [habitants.es](#) dont l'Asso sera le facilitateur ou l'instigateur.

Alors si ce n'est pas déjà fait:



Pour adhérer

C'est par ici



Pour les idées ou les questions

C'est par là

Un tiers-Lieu, plusieurs espaces

Toutes les énergies des [habitants.es](#). dans ce lieu pourront être diffusées à travers plusieurs espaces dont la gestion dépendra de

- **L'association**
- **La mairie**
- **Le café.**

Mais mieux qu'un long discours... un dessin et des photos !

(Les noms des espaces sont temporaires et donneront lieu à un brainstorming :))



Gestion Mairie

Gestion Asso



Le tableau ci dessous indique la capacité de chaque espace ainsi à qui est ouvert le lieu et pour quel type d'événement

	Capacité	Particularité	Qui peut réserver les salles ?					
			Associations		Pro.		Particuliers	
			Interne	Ouvert Au public	Interne	Ouvert Au public	Privé	Ouvert Au public
Maxi b	80	-Un point d'eau -Une terrasse attenante	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Maxi h	58	-Une terrasse attenante	✓	✓	✓	✓	X	✓
Mini	18	Pour des raisons de sécurité 18 personnes sur les 2 salles.	✓	✓	✓	✓	X	✓
Tiny			✓	✓	✓	✓	X	✓

Par exemple la Maxi bas;

- est gérée par la mairie,
- a une capacité maximale (debout) de 80 personnes,
- est ouvert aux assos, aux professionnels.elles et aux particuliers pour tout type d'évènements (soit interne à l'entité soit ouvert au public)

(En fonction de l'entité qui réserve et de la nature des événements, le prix de la location ne sera pas le même. Ces prix sont en cours de revue)



Organisation et animation du tiers-lieu

Même si notre association est jeune, nous restons persuadés et convaincus que **ce tiers lieu vivra, existera grâce aux habitants et à leur volonté de**

participer à la vie quotidienne de ce lieu de vie.

Pour la mise en place d'évènements, chacun pourra mettre sa pierre petite ou grande, rectangulaire ou ronde...bref votre aide sera en fonction de vos disponibilités et vos compétences.

Pour lancer les premières semaines du lieu un certain nombre d'animations pourront être mis en avant suite aux volontés de certains.nes habitants.es de les voir à la Treille.

- **Parler anglais en s'amusant**
- **Informatique solidaire**
- **Contes et jeux**
- **Papotage autour d'un café/thé**
- **Répare ton vélo! (Journée mondiale du vélo : 3 juin)**
- **Conseils et astuce jardinage, plants échanges, trocs (Journée de la santé des plantes : 12 mai)**
- **Weekend expo à la découverte des artistes de Treillières**
- **Mise en place d'un espace de coworking**
- **Organisation des soirées festives : inauguration, fête de la musique, concert plein air, café-théâtre....**
- **Animation autour de l'environnement (journée internationale de la biodiversité: 22 mai)**

Moins "fun" mais tout aussi important : Organisation, logistique et règlement intérieur du tiers lieu

Bien sûr si vous avez envi de mettre en place un évènement autre sur mai/juin n'hésitez pas à vous manifester.

**Les prochaines réunions animations pour échanger
sur les futures animations**

auront lieu :

Mardi 17 mars de 18h à 20h salle Chesnaie n°3

mardi 24 mars de 20h à 22h salle Kyniska (au niveau des
complexes sportifs)

Jeudi 19 mars de 18h à 20h salle Liberté (en face de l'église,
côté parking)

jeudi 26 mars de 20h à 22h salle Liberté (en face de l'église,
côté parking)



Pour les propositions
d'événements ou d'idée

C'est par ici



Lien vous inscrire
aux réunions

(tout le monde est bienvenue !)

C'est par là

Focus sur le COWORKING

Par définition un tiers-lieu est un espace hybride et flexible, situés entre le domicile et le lieu de travail.



C'est donc tout naturellement que nous envisageons d'y créer un **espace de coworking ou de rendez-vous professionnel dans la Tiny ou la Mini.**

Avec le café en dessous et la terrasse à l'étage, le lieu offrira un cadre à la fois paisible et vivant propice au travail et aux échanges.

Pour avoir un espace de coworking, le mieux adapté possible aux besoins, merci de répondre au **sondage** suivant, intéressé.e ou non (cliquez sur le graphique)



Sondage Coworking



[Se désabonner](#) | [Contact](#)

